

Le haut-commissariat a servi de voie de communication entre les Gouvernements canadien et australien en matière de poursuite de la guerre et en ce qui regarde les questions d'intérêt commun. Les demandes de renseignements émanant de sources canadiennes et australiennes ont reçu l'attention qui convient. Une collaboration efficace avec les commissaires de commerce du Gouvernement canadien à Sydney et à Melbourne a été établie et maintenue. Diverses formes de secours ont été prêtés aux Canadiens de passage en Australie.

Haut-Commissariat du Canada à Wellington

L'intention du Gouvernement canadien de créer un haut-commissariat en Nouvelle-Zélande fut annoncée par le premier ministre le 11 septembre 1939. M. W. A. Riddell, conseiller à la Légation du Canada à Washington, fut nommé à ce poste par arrêté du conseil applicable à partir du 1er février 1940. Le nouveau haut-commissaire arriva à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 3 mars.

Le travail du haut-commissariat fut consacré en bonne partie, à l'avancement des intérêts canadiens affectés par les restrictions que la Nouvelle-Zélande a placées sur les échanges commerciaux en temps de guerre.

Les problèmes qu'occasionne l'exclusion totale de certains produits fabriqués et les difficultés qui surgissent au sujet de l'octroi de permis d'importation d'autres produits industriels canadiens, ont donné lieu à de fréquentes consultations officielles. On a dû, en outre, avoir recours aux négociations en vue d'assurer la libération de certains produits néo-zélandais destinés au Canada. L'accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande qui devait prendre fin le 31 octobre, fut prolongé pour une autre période d'une année.

Les problèmes que la guerre a fait surgir ont augmenté sensiblement le travail du haut-commissaire et de son personnel. Au nombre de ces problèmes, il convient de mentionner l'engloutissement du paquebot *Niagara* et la nécessité de pourvoir au secours des survivants canadiens; les demandes de renseignements émanant du Canada au sujet de l'application des règlements du contrôle du change et des règlements d'urgence visant le service national, et l'évolution du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, au point de vue surtout de la collaboration de la Nouvelle-Zélande audit plan.

Le haut-commissariat a fait parvenir, de temps à autre, à Ottawa, des rapports sur l'effort de guerre de la Nouvelle-Zélande, y compris l'organisation du conseil de guerre, du cabinet de guerre, de la conférence économique et de la législation extraordinaire de guerre portant sur les effectifs, les finances et le rétablissement des anciens combattants. Il a consacré, en outre, un temps considérable à l'étude des aspects domestiques de la structure économique, financière et sociale de la Nouvelle-Zélande, sur lesquels il a fait rapport.

Haut-Commissariat du Canada à Pretoria

Le haut-commissaire du Canada est arrivé à Cape Town le 17 mai 1940 et a établi son bureau à Pretoria.

Immédiatement après son installation, le bureau s'est mis en contact étroit avec les différents ministères du gouvernement, notamment les ministères des Affaires extérieures, de l'Agriculture, des Finances et du Commerce. Il a fait parvenir à Ottawa des rapports sur plusieurs sujets d'intérêt public et, en particulier, sur des questions relatives aux activités politiques, économiques et militaires de l'Union. En outre, une collaboration étroite fut établie avec le service sud-africain de renseignements publics et des mesures furent prises en vue de l'inauguration d'un échange de bulletins de nouvelles et de photographies entre le service sud-africain et le directeur du service d'information à Ottawa.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, le bureau a fourni des renseignements utiles aux personnes désireuses d'émigrer au Canada. Une étroite collaboration fut établie avec les bureaux des commissaires de commerce à Johannesburg et à Cape Town.